

Analyse avantages-coûts de l'offre des petits déjeuners aux élèves des écoles canadiennes

Présentée à :

Judith Barry, co-fondatrice et directrice, Relations gouvernementales
Club des petits déjeuners du Canada

Par :

Pierre Emmanuel Paradis, économiste et associé fondateur

Oumaima Zaki, analyste politique

Jean-Charles Denis, économiste principal

12 février 2026



Équipe du projet

AppEco

Pierre Emmanuel Paradis

Oumaima Zaki

Jean-Charles Denis

Économiste et associé fondateur

Analyste politique

Économiste principal

Client

Judith Barry

Co-fondatrice et directrice, Relations gouvernementales

Table des matières

1. Introduction	1
2. Contexte.....	1
2.1. Programmes de petits déjeuners dans les écoles du Canada	1
2.2. Le Club des petits déjeuners du Canada	2
3. Méthodologie	3
3.1. Cadre d'analyse avantages-coûts	3
3.2. Collecte de données et revue de la documentation pertinente	3
3.3. Conception de l'étude	4
3.4. Paramètres de l'étude	5
4. Description et estimation des avantages et des coûts	6
4.1. Avantages	6
4.2. Coûts	13
5. Résultats	15
5.1. Test de sensibilité	16
6. Conclusion	19

Liste des figures

Figure 1. Fonctionnement du Club	2
Figure 2. Conception de l'étude	5
Figure 3. Avantage de l'augmentation du revenu disponible par année – actualisé	8
Figure 4. Avantage d'un niveau de scolarité plus élevé par année – actualisé	10
Figure 5. Baisse prévue de la prévalence de l'obésité par année, n ^{bre} de cas.....	12
Figure 6. Économies liées à la diminution de l'obésité par année – actualisées	12
Figure 7. Coûts – actualisés.....	14
Figure 8. Avantages nets par année – actualisés (M \$)	16
Figure 9. Ratio avantages-coûts – analyse de sensibilité.....	18

Liste des tableaux

Tableau 1. Enfants recevant des petits déjeuners	6
Tableau 2. Paramètres – augmentation du revenu disponible des familles (en dollars ajustés de 2024).....	7
Tableau 3. Paramètres – niveau de scolarité supérieur	9
Tableau 4. Paramètres – économies liées à la diminution de la prévalence de l'obésité	11
Tableau 5. Scénarios de coûts	13
Tableau 6. Paramètres des coûts.....	14
Tableau 7. Analyse avantages-coûts consolidée – Québec (M \$).....	15
Tableau 8. Analyse avantages-coûts consolidée – reste du Canada (M \$).....	16
Tableau 9. Analyse de sensibilité – Québec	17

RÉSUMÉ

- L'objectif de cette étude était de mesurer la contribution économique nette des programmes de petits déjeuners scolaires du Club des petits déjeuners du Canada (Club) au Québec et dans d'autres provinces canadiennes. Pour ce faire, une analyse avantages-coûts (AAC) a été réalisée afin de déterminer si les avantages économiques globaux des petits déjeuners servis dans les écoles soutenues par le Club sont suffisants pour justifier les ressources mobilisées à ces fins.
- L'analyse a projeté les résultats économiques et de santé sur une période de 22 ans, pour une cohorte fixe d'élèves (N = 78 207) de tous les niveaux – soit de la maternelle à la cinquième secondaire (12^e année dans le reste du Canada) – recevant des petits déjeuners scolaires (année 1 : année scolaire 2024-2025) au Québec et dans le reste du Canada, par rapport à la même cohorte ne bénéficiant pas du programme. La dynamique économique est celle d'un investissement réalisé au cours des années scolaires et générant des rendements pendant de nombreuses années par la suite – bien que ceux qui assument les coûts initiaux (c'est-à-dire le Club et ses partenaires financiers) ne récoltent pas la plupart des retombées sociales, économiques et sur la santé qui en découlent.
- Au Québec, sur une période de projection de 22 ans, les avantages quantifiés des petits déjeuners scolaires ont été plus de deux fois supérieurs aux coûts du programme (ratio avantages-coûts = 2,24). Ce résultat est attribuable à trois facteurs. Premièrement, l'efficacité des activités du Club se traduit par une augmentation du revenu disponible des familles (315 M\$) supérieure aux coûts du programme (209 M\$). Deuxièmement, lorsque les anciens élèves entrent sur le marché du travail, ils gagnent davantage grâce à une meilleure réussite scolaire (valeur actualisée : 39 M\$). Troisièmement, les petits déjeuners scolaires contribuent à réduire le taux d'obésité, ce qui se traduit par des économies importantes pour le système de santé (114 M\$). Dans le reste du Canada, des avantages nets similaires sont observés, bien qu'inférieurs (ratio avantages-coûts : 1,605).
- Une analyse de sensibilité a été réalisée afin d'évaluer la robustesse des résultats. En utilisant 13 variations différentes des valeurs clés de l'AAC, dans presque tous les cas, le ratio avantages-coûts est supérieur à 1,7 après 12 ans, et se situe près ou au-dessus de 2 après 22 ans. La cohérence des résultats selon de nombreuses variations renforce les conclusions précédentes, à savoir que les petits déjeuners scolaires constituent un investissement social judicieux pour les enfants, leurs familles et le reste de la société.
- Cette étude est la première à évaluer la contribution économique des petits déjeuners scolaires au Canada. Les gouvernements devraient être rassurés par ces résultats, qui valident la pertinence et les retombées de leurs investissements dans les programmes de nutrition scolaire à travers le Canada. De plus, ils soulignent l'efficacité remarquable du Club au Québec, qui offre des petits déjeuners grâce à des opérations centralisées à très faible coût, maximisant ainsi l'impact budgétaire sur les familles.
- Même si cette analyse a été réalisée à partir des meilleures données et méthodes disponibles, elle comporte certaines limites pouvant avoir une incidence sur la justesse de ses conclusions, comme l'exclusion de certains avantages et coûts difficiles à mesurer ou intangibles, l'utilisation d'hypothèses et l'incertitude causale possible, ainsi que des projections à long terme qui peuvent dévier au fil du temps.
- Néanmoins, même en tenant compte de ces limites, à notre connaissance, les résultats peuvent être considérés comme une estimation raisonnable et valide de la contribution économique des petits déjeuners scolaires fournis par le Club au Québec et dans le reste du Canada.

1. Introduction

Depuis sa création en 1994, le Club des petits déjeuners du Canada (le Club) s'efforce de faire en sorte que les enfants puissent commencer leur journée avec un repas nutritif. Grâce à ses propres activités et à des partenariats avec de nombreuses organisations, le Club fournit des petits déjeuners dans des écoles partout au Québec et au Canada. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, plus de 895 000 enfants ont ainsi bénéficié des fruits de son travail, dont près de 100 000 au Québec. Malgré cette portée, plus de 1 000 écoles situées dans des quartiers et régions vulnérables attendent toujours le soutien du Club, dont près de 64 % du budget repose sur du financement privé.

Alors qu'il est largement reconnu, par le public et le gouvernement, qu'offrir des petits déjeuners aux enfants procure des bienfaits sociaux et pour la santé, le Club souhaite approfondir l'évaluation de l'impact économique de son travail. À ces fins, il a mandaté AppEco pour mesurer la contribution économique nette de ses programmes de petits déjeuners scolaires au Québec et dans les autres provinces canadiennes.

2. Contexte

2.1. Programmes de petits déjeuners dans les écoles du Canada

Au cours des dernières années, les programmes d'alimentation en milieu scolaire au Canada se sont considérablement développés, grâce à de nouveaux investissements provinciaux et au lancement du Programme national d'alimentation scolaire du Canada, en 2024. Ce programme a introduit la première politique globale en la matière, laquelle est coordonnée au fédéral. Il répond aux préoccupations relatives à la nutrition des jeunes, alors que, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2021, seules 22,1 % des personnes canadiennes âgées de 12 à 17 ans consomment au moins cinq portions de fruits et légumes par jour¹. Des données internationales et nationales démontrent la valeur de tels programmes. Ainsi, le Programme alimentaire mondial estime que chaque dollar investi dans l'alimentation scolaire engendre des retombées économiques de l'ordre de 3 \$ à 10 \$, tandis que des recherches menées aux États-Unis et au Royaume-Uni indiquent que chaque dollar dépensé dans ce domaine génère entre 2 \$ et 6 \$ de bénéfices combinés sur les plans social, économique et de la santé². On parle notamment d'une amélioration de la santé et des résultats d'apprentissage, d'économies sur les dépenses alimentaires, d'un soutien aux économies locales et de la promotion de la durabilité environnementale³.

Dans son budget 2024, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir un milliard de dollars sur cinq ans afin que 400 000 enfants supplémentaires par année puissent obtenir des repas sains. Suivant cet engagement, en mars 2025, toutes les provinces et tous les territoires avaient signé des accords dans le but d'étendre et d'améliorer les programmes d'alimentation scolaires à l'échelle du pays. Cet engagement a été réaffirmé dans le budget 2025-2026, dans lequel le gouvernement dirigé par le premier ministre Mark Carney a confirmé la poursuite et la viabilité à long terme du Programme national d'alimentation scolaire⁴.

En 2023-2024, environ 62 % des écoles canadiennes (soit quelque 8 100 établissements) comptaient au moins un programme d'alimentation scolaire financé par leur gouvernement provincial ou territorial, desservant environ 30 % des élèves de la maternelle à la cinquième année du secondaire (ou la 12^e année dans les autres provinces

¹ https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=1293153&UL=1V

² <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/alimentation-ecoles/rapports/politique-nationale.html>

³ <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/alimentation-ecoles/nourrir-releve.html>

⁴ <https://budget.canada.ca/2025/home-accueil-fr.html>

que le Québec). La couverture varie toutefois considérablement d'une région à l'autre, allant de 100 % des écoles à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les territoires, à seulement 18 % en Alberta⁵.

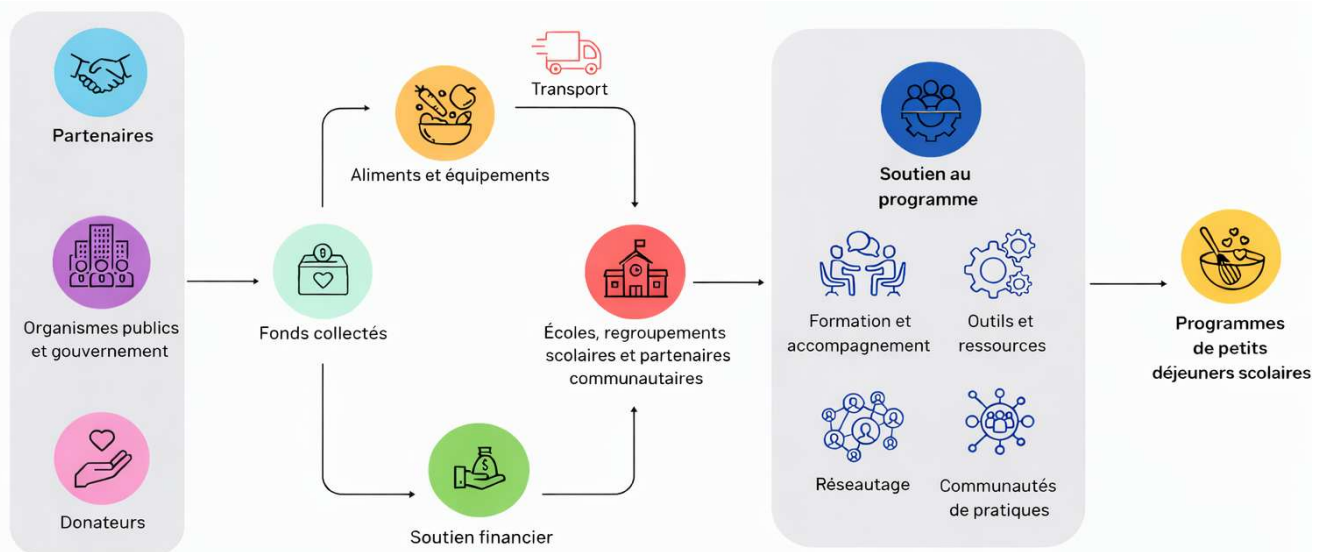
Les modèles de prestation diffèrent également selon les provinces et territoires, avec des variations dans la gouvernance, les mécanismes de financement et le degré d'intégration avec les systèmes d'alimentation locaux. Ces différences structurelles peuvent compliquer l'harmonisation des priorités et des responsabilités entre les parties prenantes. Par exemple, en Alberta, un programme pilote de 2022-2023 a associé des organismes sans but lucratif à des autorités scolaires afin de fournir des services de nutrition. Cependant, les points de vue divergents sur le contrôle du financement et la mise en œuvre du programme ont révélé la difficulté d'équilibrer les rôles entre les parties prenantes, ce qui a finalement amené la province à restituer l'ensemble de la gestion aux autorités scolaires⁶.

Au Québec, malgré un financement relativement important, l'accès à des programmes d'alimentation en milieu scolaire financés par le gouvernement restent limités. En 2023-2024, selon la même source, 27 % des écoles offraient de tels programmes⁷.

2.2. Le Club des petits déjeuners du Canada

Fonctionnant grâce à un vaste réseau national et avec le soutien de diverses parties prenantes, le Club est structuré autour du modèle opérationnel présenté à la figure 1.

Figure 1. Fonctionnement du Club



Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le Club a soutenu ou mené près de 4 000 programmes d'alimentation en milieu scolaire à travers le Canada, dont 591 au Québec. Il a notamment joué un rôle important dans les communautés autochtones et les écoles publiques accueillant un grand nombre d'élèves autochtones, où plus de 42 000 élèves ont bénéficié de 274 programmes de petits déjeuners. Ces programmes répondent non seulement aux besoins nutritionnels immédiats, mais constituent également un système de soutien essentiel pour les élèves issus de milieux vulnérables.

⁵ https://amberleyruetz.ca/assets/uploads/ruetz_canada-school-food-map-2023-24_may-2025.pdf

⁶ <https://www.alberta.ca/fr/school-nutrition-program>

⁷ <https://amberleyruetz.ca/assets/uploads/ruetz-a.t.-tasala-k.-2025.-the-state-of-school-food-programming-in-canada-2023-24.pdf>

Les programmes de petits déjeuners scolaires (PDS) se distinguent comme une solution pour promouvoir la sécurité alimentaire en milieu scolaire et favoriser le bien-être des élèves. Au-delà de la nutrition, ils offrent un environnement unique pour développer un sentiment d'appartenance communautaire et acquérir des compétences sociales et de vie essentielles. Grâce aux repas partagés et aux activités des PDS, les élèves sont initiés aux techniques de cuisine de base, au travail d'équipe et à la gestion du temps, autant de compétences qui peuvent influencer positivement leur parcours tout au long de leur vie. Ces programmes, en fournissant une source fiable de nourriture et une routine, améliorent les expériences d'apprentissage des élèves et favorisent leur développement global.

Le soutien du Club aux PDS revêt différentes formes. Les écoles bénéficient d'une aide financière directe, d'un accès à des aliments nutritifs et d'un lien régulier avec les coordonnateurs de programmes au moyen d'appels téléphoniques et de visites sur le terrain. L'appui prend aussi la forme de dons en nature, d'une participation à des webinaires et à des séances de formation, et d'un accès à des outils budgétaires qui aident les écoles à gérer et à maintenir efficacement leurs programmes.

Afin de mieux comprendre l'impact de ses efforts, le Club a mené, en 2025, une enquête auprès de 932 écoles participantes. Celle-ci a révélé des effets positifs généralisés, les répondants ayant signalé une réduction de la faim chez les élèves, une amélioration de l'assiduité en classe, un bien-être accru, de meilleurs résultats scolaires et des habitudes alimentaires plus saines. Ces conclusions valident non seulement l'approche du Club, mais soulèvent également des questions importantes sur la portée plus large de ces avantages, notamment les effets à court, moyen et long terme des PDS sur les enfants et les adolescents, et la façon dont ils peuvent se traduire sur le plan économique.

3. Méthodologie

3.1. Cadre d'analyse avantages-coûts

Dans le cadre de son mandat, AppEco a réalisé une AAC des programmes de petits déjeuners scolaires soutenus par le Club au Québec et dans le reste du Canada.

L'AAC est une méthode systématique largement utilisée en économie pour identifier et, dans la mesure du possible, quantifier les avantages et les coûts des projets ou des politiques (dans ce cas-ci, les petits déjeuners scolaires offerts par le Club), le tout comparé à l'absence de tels projets ou politiques. Ses résultats contribuent à déterminer si les avantages économiques globaux d'un scénario proposé (c'est-à-dire les petits déjeuners servis dans les écoles soutenues par le Club) sont suffisants pour justifier les ressources mobilisées à ces fins.

Une fois évalués et quantifiés sur une période pertinente, les avantages et les coûts sont actualisés afin de refléter la valeur actualisée des dollars. La somme des avantages et coûts actualisés correspond à la valeur actualisée nette (VAN) du scénario étudié, et la solution présentant la VAN positive la plus élevée doit être choisie. En d'autres termes, un ratio entre le total des avantages quantifiés et le total des coûts quantifiés (tous deux actualisés) est calculé pour déterminer si les avantages dépassent les coûts, auquel cas le ratio est supérieur à un. Les aspects non quantifiables, ou effets intangibles, sont examinés de manière qualitative en complément de la VAN. Enfin, des analyses de sensibilité sont effectuées afin d'évaluer la robustesse des résultats.

3.2. Collecte de données et revue de la documentation pertinente

Une analyse systématique de la littérature et de la documentation disponibles a été menée pour cerner les principaux avantages et coûts associés aux programmes de petits déjeuners scolaires. L'objectif de cet exercice

consistait à élaborer un modèle économique (1) fondé sur les activités du Club et (2) étayé par des recherches empiriques évaluées par des pairs sur l'effet de la consommation d'un petit déjeuner et la relation multidirectionnelle entre la nutrition, les résultats scolaires, le niveau de scolarité, la santé et les revenus à long terme. L'analyse a été conçue pour établir une base empirique solide pour le modèle économique, en veillant à ce que les hypothèses et les estimations de paramètres soient fondées sur des données crédibles et pertinentes.

Plus précisément, cette analyse a porté sur des recherches universitaires évaluées par des pairs, des rapports sur les politiques et de la littérature grise portant sur la nutrition des enfants et des adolescents, les résultats scolaires, la santé publique et des facteurs déterminants du revenu à long terme. Une attention particulière a été accordée aux études documentant les liens entre la consommation du petit déjeuner les résultats potentiels ou observés qui en découlent, notamment sur les fonctions cognitives, l'assiduité scolaire, les résultats scolaires et les revenus à long terme. Pour chaque indicateur examiné et calculé, la ou les sources les plus pertinentes sont citées dans chaque section. Toutes les sources de données ont été sélectionnées en fonction de leur rigueur méthodologique, de leur transparence et de leur pertinence par rapport au contexte canadien, dans la mesure du possible.

Certaines limites quant à la disponibilité et à l'uniformité des données ont été constatées. Elles ont été explicitement prises en compte dans l'approche de modélisation, grâce à l'utilisation d'hypothèses prudentes et d'un cadre structuré d'analyse de sensibilité.

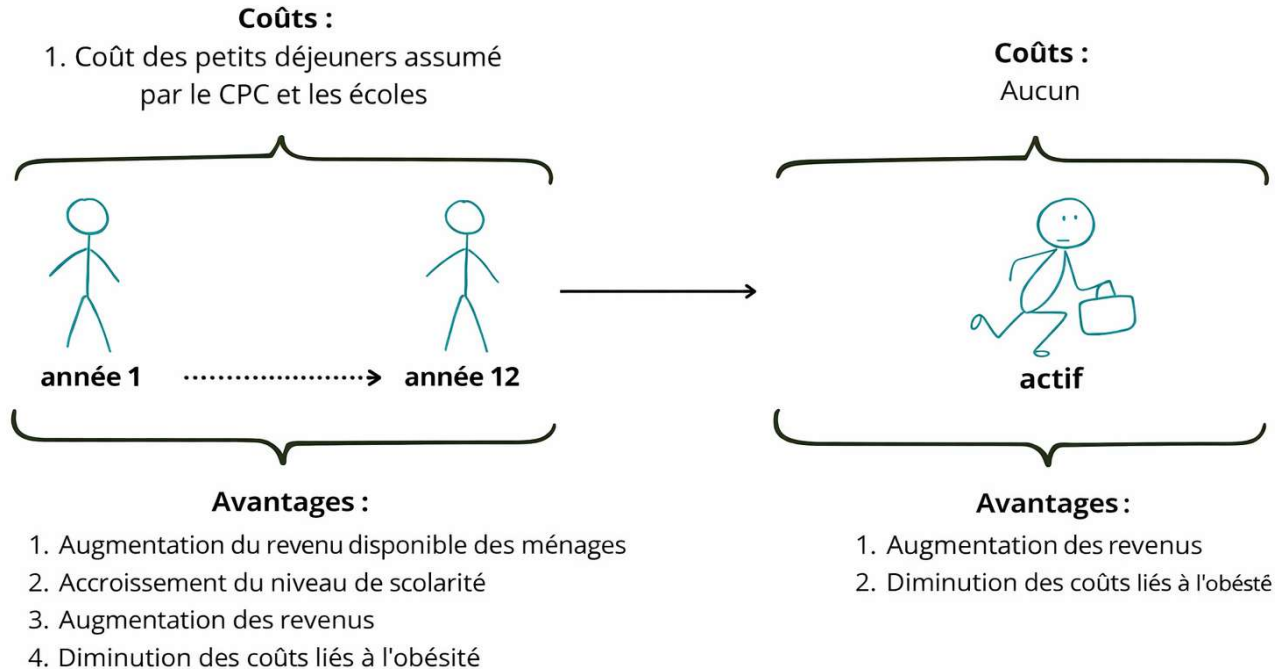
3.3. Conception de l'étude

Dans le cadre de cette analyse, les résultats économiques et de santé d'une cohorte fixe d'élèves de tous les niveaux – de la maternelle à la cinquième secondaire (ou la 12^e année dans le reste du Canada) – bénéficiant de petits déjeuners à l'école (année 1 : année scolaire 2024-2025) ont été projetés sur une période de 22 ans, puis comparés à ceux de la même cohorte qui n'en aurait pas reçu. Selon cette projection, les enfants plus jeunes bénéficient de petits déjeuners scolaires pendant plusieurs années, tandis que les élèves plus âgés en reçoivent moins longtemps :

- les enfants de la maternelle reçoivent des petits déjeuners pendant 12 années scolaires, et poursuivent leur vie active pendant 10 ans ;
- les enfants de 1^{re} année reçoivent des petits déjeuners pendant 11 années scolaires, et poursuivent leur vie active pendant 11 ans ;
- ...
- Les enfants de cinquième secondaire (adolescents) reçoivent des petits déjeuners pendant une année scolaire, et poursuivent leur vie active pendant 21 ans.

Ainsi, plus les enfants reçoivent des petits déjeuners scolaires pendant longtemps, plus ils bénéficient de leurs effets positifs observés pendant leurs années actives, comme illustré ci-dessous (figure 2).

Figure 2. Conception de l'étude



Pendant les années scolaires, le modèle évalue les effets du programme sur le niveau de scolarité et la santé, ainsi que les économies réalisées par les familles. Une fois que les membres de la cohorte commencent à quitter le système scolaire, l'analyse s'élargit pour inclure l'incidence de la prise régulière de petits déjeuners pendant l'enfance et l'adolescence sur leurs revenus à long terme. Du côté des coûts, cependant, les petits déjeuners n'en génèrent que pendant les années de scolarité. Ce faisant, il en résulte une dynamique économique selon laquelle un investissement réalisé pendant les premières années d'école génère des rendements pendant de nombreuses années par la suite – bien que ceux qui assument les coûts initiaux (c'est-à-dire le Club et ses partenaires financiers) ne récoltent pas la plupart des retombées sociales, économiques et sur la santé qui en découlent.

3.4. Paramètres de l'étude

Les paramètres utilisés pour l'AAC sont les suivants :

- **Portée** : province de Québec pour le scénario québécois et reste du Canada pour l'autre scénario – certains paramètres sont propres à chaque territoire, sachant que, dans tous les cas, l'AAC couvre le Canada.
- **Unité monétaire** : dollars canadiens constants de 2024 (dollars de 2024)⁸.
- **Taux d'actualisation réel** : 3 %, soit le taux d'actualisation social réel couramment utilisé dans les projets sociaux et de santé⁹.
- **Durée** : 22 ans, à compter de l'année scolaire 2024-2025, dont 12 ans pendant lesquels les petits déjeuners sont servis et 10 ans de suivi.

⁸ Ajustement pour tenir compte de l'inflation à l'aide du tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada : inflation des aliments pour les paramètres liés à l'alimentation, et tous les éléments pour les autres.

⁹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Guide d'analyse avantages-coûts pour le Canada : propositions de réglementation*. Disponible à l'adresse https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/sct-tbs/BT58-5-2022-fra.pdf.

- **Taille de la cohorte** : 78 207 enfants recevant des petits déjeuners au cours de la première année, d’après les données du Club pour les petits déjeuners servis au Québec en 2024-2025, et ajustées au fil du temps pour tenir compte des taux de décrochage¹⁰. Afin de mieux comparer les différences entre le Québec et le reste du Canada, la taille de la cohorte du reste du Canada a également été fixée à 78 207 pour la première année. Il convient de noter que le nombre réel d’élèves bénéficiant de petits déjeuners dans les autres provinces était de 796 145 en 2024-2025 (voir le tableau 1).
- **Jours d’école par année** : année scolaire de 190 jours, comme indiqué dans les données du Club.

Tableau 1. Enfants recevant des petits déjeuners

	n
Maternelle	1 942
Primaire	68 229
Secondaire	8 036
Total	78 207

Source : données du Club. Le nombre d’enfants inscrits à la maternelle, au primaire et au secondaire est basé sur les proportions observées au cours de l’année scolaire 2023-2024.

4. Description et estimation des avantages et des coûts

4.1. Avantages

Suivant des discussions avec le Club et un examen approfondi de la littérature disponible, trois principaux avantages quantifiables et étayés par la science ont été identifiés, soit l’augmentation du revenu disponible des ménages, la hausse du revenu d’emploi à long terme et l’augmentation des économies dans le système de santé associées à la baisse du taux d’obésité.

Augmentation du revenu disponible des ménages

Des recherches ont démontré que la mise en œuvre d’un programme national de petits déjeuners et de dîners scolaires peut augmenter le revenu disponible des ménages, essentiellement en réduisant leurs dépenses globales pour la nourriture et en libérant des fonds pour d’autres besoins. Selon le Programme alimentaire mondial, le fait de soulager les parents de la charge budgétaire liée aux repas peut se traduire par des économies d’environ 10 % pour les familles vulnérables¹¹. Une étude réalisée en 2015 sur le modèle écossais de repas scolaires a révélé que les familles économisaient environ 330 £ (soit environ 614 \$ CA) par enfant chaque année sur les dépenses pour la nourriture¹². Pour les familles canadiennes, certaines sources estiment que les économies pourraient se situer entre 130 \$ CA et 190 \$ CA par enfant chaque mois, ce qui augmenterait directement le revenu disponible des ménages¹³.

¹⁰ D’après <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/education/sorties-sans-diplome-ni-qualification-au-secondaire>, un taux global d’abandon scolaire de 15,1 %.

¹¹ <https://fr.wfp.org/cantines-scolaires>

¹² <https://newsroom.co.nz/2025/03/06/school-lunch-savings-dont-offset-the-social-cost-of-hunger-say-experts/>

¹³ <https://policyoptions.irpp.org/fr/2024/01/un-programme-national-de-repas-scolaire-ferait-plus-que-nourrir-les-eleves/>

Pour estimer les coûts, les données sur les dépenses de consommation des ménages de Statistique Canada ont été utilisées. Le calcul comporte trois étapes. Tout d’abord, les dépenses annuelles des ménages attribuées au petit déjeuner sont identifiées. Celles-ci sont ensuite divisées par la taille moyenne des ménages afin d’obtenir les dépenses annuelles par habitant. Enfin, ce chiffre est divisé par le nombre de jours dans une année, ce qui donne une estimation du coût quotidien moyen du petit déjeuner par personne. Les aliments pris en compte dans cette estimation sont ceux qui sont le plus couramment consommés au petit déjeuner par la population générale. Ils ne visent pas à représenter l’offre alimentaire du Club ni à s’aligner sur ses recommandations nutritionnelles.

Cette approche fournit une estimation standardisée permettant des comparaisons à l’échelle nationale, ce qui garantit que les résultats sont à la fois cohérents sur le plan méthodologique et représentatifs des habitudes de consommation moyennes des ménages à travers le Canada.

Tableau 2. Paramètres – augmentation du revenu disponible des familles (en dollars ajustés de 2024)

	Québec	Reste du Canada
<i>Dépenses en petits déjeuners par ménage</i>		
Pains	226 \$	189 \$
Petits pains et brioches, non sucrés	147 \$	160 \$
Autres produits de boulangerie (sauf congelés)	280 \$	216 \$
Produits de boulangerie (congelés)	43 \$	57 \$
Céréales à déjeuner et autres produits céréaliers (sauf pour les nourrissons)	314 \$	348 \$
Fruits frais	708 \$	860 \$
Conserves de fruits et préparations à base de fruits	292 \$	237 \$
Lait entier liquide	45 \$	49 \$
Lait liquide à faible teneur en gras	221 \$	147 \$
Œufs	59 \$	180 \$
Bacon et jambon	89 \$	86 \$
Beurre d'arachides et autres beurres de noix	31 \$	34 \$
Coût total des petits déjeuners par ménage	2 456 \$	2 564 \$
Taille moyenne des ménages	2,2	2,6
Coût du petit déjeuner par personne par jour	3,06 \$	2,73 \$

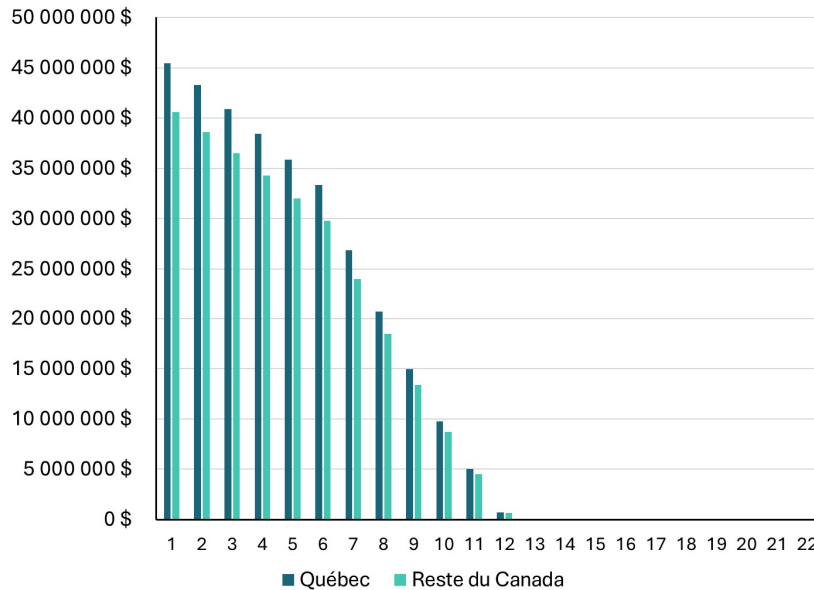
Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0125-01, 18-10-0004-01 et 98-10-0039-01. Calculs AppEco.

Pour quantifier la valeur de l’augmentation du revenu disponible dans le modèle, la formule suivante a été appliquée :

$$\text{Augmentation du revenu disponible} = \text{Coût du petit déjeuner par personne par jour} \times \text{Nombre d'enfants recevant des petits déjeuners} \times \text{Nombre de jours d'école}$$

Ce calcul suppose que l’offre du petit déjeuner à l’école compense une dépense équivalente pour les ménages, libérant ainsi des ressources qui auraient autrement été consacrées à l’alimentation. La donnée qui en résulte reflète l’avantage financier global pour les ménages, exprimé en augmentation du revenu disponible. Comme elle est basée sur le nombre d’enfants de la cohorte qui reçoivent un petit déjeuner par l’entremise du Club au cours d’une année donnée, cet avantage est à son maximum en première année, puis diminue chaque année jusqu’à la cinquième secondaire, pour finalement devenir nul pendant le reste de la période de projection (figure 3).

Figure 3. Avantage de l'augmentation du revenu disponible par année – actualisé



Pour le Québec, l'augmentation estimée du revenu disponible s'élève à 315 M\$ (actualisée à 3 %) durant les années 1 à 12 ans. Une prolongation de la période à 22 ans n'accroît pas cette valeur, car aucun avantage supplémentaire n'est généré une fois que les enfants ne vont plus à l'école.

Pour le reste du Canada, l'augmentation correspondante du revenu disponible se chiffre à 281 M\$ (actualisée) pendant les années 1 à 12, sans coût supplémentaire par la suite. La valeur de cet avantage est plus faible, car les dépenses des familles dans ces provinces pour les aliments du petit déjeuner sont moins élevées qu'au Québec.

Ces résultats correspondent à une économie annuelle de 581 \$ par enfant. Comme les données les plus récentes de recensement, qui datent de 2021, indiquent que les familles québécoises avec enfants ont en moyenne 1,8 enfant, il est question d'une économie annuelle de 1 046 \$ par famille au cours de la première année.¹⁴ D'après ces chiffres du recensement, plus de 43 000 familles bénéficient des programmes du Club.

Hausse du revenu d'emploi à long terme

Pour évaluer le lien entre la consommation régulière d'un petit déjeuner et le revenu d'emploi à long terme, le niveau de scolarité a été utilisé comme variable intermédiaire. Bien que la relation directe soit rarement étudiée – en grande partie parce qu'il est difficile d'isoler les effets causaux parmi de nombreux facteurs de confusion –, la littérature a souvent examiné le lien entre une saine alimentation et de meilleurs résultats scolaires.¹⁵, ainsi qu'entre un niveau de scolarité plus élevé et l'amélioration du niveau de revenu.

Des études ont montré que la participation à des programmes de petits déjeuners scolaires est associée à des niveaux de scolarité plus élevés. Par exemple, une étude menée par Lundborg et coll.¹⁶ a révélé qu'une participation à de tels programmes pendant neuf ans engendre une augmentation de 0,28 année de scolarité. Aux

¹⁴ Statistique Canada, tableau 98-10-0124-01

¹⁵ Il est présumé que le mécanisme causal sous-jacent comprend deux volets : d'abord, une alimentation saine améliore l'attention immédiate et la capacité d'apprentissage ; ensuite, l'amélioration régulière de l'attention et de la capacité d'apprentissage améliore le niveau de scolarité à long terme. Bien que ces deux volets aient fait l'objet de nombreuses recherches, Lundborg et coll. ont analysé plusieurs résultats liés à l'exposition à long terme aux programmes de petits déjeuners scolaires.

¹⁶ Lundborg, P., Rooth, D. O., et Alex-Petersen, J., Long-Term Effects of Childhood Nutrition: Evidence from a School Lunch Reform. *The Review of Economic Studies*, volume 89, numéro 2, mars 2022, pages 876-908, <https://doi.org/10.1093/restud/rdab028>.

fins du modèle et conformément aux conclusions de cette recherche, il a été supposé que cette relation suit une progression linéaire pour les personnes ayant participé au programme pendant moins de neuf ans.

Pour la deuxième partie de l'analyse, c'est-à-dire l'incidence du niveau de scolarité sur le revenu, les données de Statistique Canada ont été utilisées pour estimer le rendement financier de chaque année supplémentaire de scolarité. Cela a permis d'estimer les retombées salariales pour les membres de la cohorte, et ce, jusqu'à l'âge de 37 ans pour les plus âgés.

L'augmentation du revenu associée à chaque année supplémentaire d'études est estimée à l'aide d'un calcul linéaire basé sur les données du recensement canadien. Bien que le recensement ne fournisse pas d'information directe sur le nombre d'années d'études terminées, il indique le niveau de scolarité le plus élevé atteint (p. ex., diplôme d'études secondaires, diplôme d'études collégiales, baccalauréat, etc.), et celui-ci est utilisé comme indicateur du nombre d'années d'études. Ainsi, un diplôme d'études secondaires (DES) est considéré comme la base de référence (0 année), un diplôme d'études collégiales (DEC) correspond à environ deux années supplémentaires, un baccalauréat représente environ cinq années supplémentaires par rapport à un DES, et ainsi de suite.

Il convient de noter la trajectoire des revenus des personnes âgées de 20 à 24 ans. Dans cette tranche d'âge, les revenus moyens d'une année supplémentaire de scolarité sont plus faibles (un phénomène qui est plus prononcé au Québec), ce qui reflète le fait que : (a) à cet âge, de nombreux diplômes techniques ou professionnels nécessitant peu d'années d'études sont possibles et permettent aux jeunes adultes de gagner de bons salaires, et (b) les études supérieures impliquent que la plupart des individus reportent leurs revenus à court terme pendant ces années. À long terme, cette réduction temporaire des revenus est cependant compensée par les revenus plus élevés associés aux diplômes supérieurs.

Tableau 3. Paramètres – niveau de scolarité supérieur

	Québec	Reste du Canada	Autres	Source
<i>Augmentation du nombre d'années de scolarité grâce à 9 années de participation à des programmes de déjeuner</i>				
Nombre d'années	-	-	0,28	Lundborg, P. et al. (2022)
<i>Augmentation du revenu pour chaque année supplémentaire de scolarité (\$ ajustés 2024)</i>				
15 à 19 ans	168 \$	183 \$	-	Calcul d'AppEco, basé sur Statistique Canada, tableau 98-10-0411-01
20 à 24 ans	-627 \$	-140 \$	-	
25 à 29 ans	1 083 \$	981 \$	-	
30 à 34 ans	2 532 \$	3 431 \$	-	
35 à 44 ans	4 998 \$	5 477 \$	-	

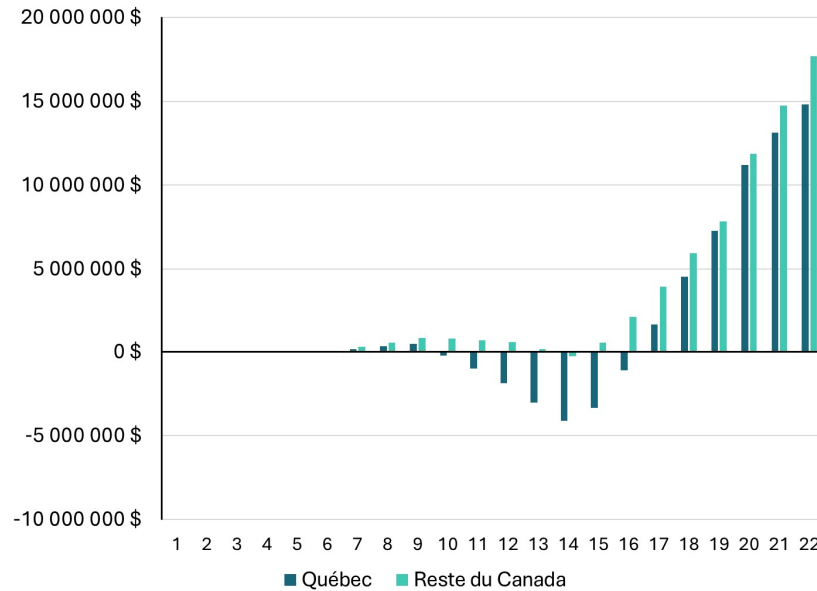
Afin d'évaluer l'incidence potentielle à long terme des petits déjeuners fournis par l'école sur les résultats du marché du travail, la formule suivante est appliquée pour chaque tranche d'âge :

$$\text{Augmentation de salaire résultant d'un niveau d'éducation plus élevé} = \text{Nombre de personne qui reçoivent ou ont reçu des petits déjeuners} \times 0,28 \times (\text{Nombre d'années passées à recevoir des petits déjeuners}/9) \times \text{Augmentation du revenu par année supplémentaire de scolarité, selon l'âge (\$ 2024)}$$

Remarque : par mesure de prudence, même si certains enfants peuvent recevoir des petits déjeuners pendant 10, 11 ou 12 ans, cette parenthèse est fixée à un maximum de 1 (= impact maximal de 0,28 an après 9 ans de petits déjeuners).

Ce calcul rend compte du mécanisme par lequel le soutien nutritionnel pendant l'enfance contribue à un niveau de scolarité plus élevé et, en fin de compte, à une augmentation des revenus pendant toute la vie.

Figure 4. Avantage d'un niveau de scolarité plus élevé par année – actualisé



Pour le Québec, l'incidence estimée sur les revenus du travail est négative à court terme, avec une valeur actualisée de -2 M\$ sur une période de 1 à 12 ans. Cela reflète la réduction temporaire des revenus des jeunes adultes qui poursuivent leurs études plutôt que d'entrer immédiatement sur le marché du travail. Sur un horizon de 22 ans, cependant, les avantages d'une scolarité plus longue deviennent substantiels, avec une augmentation actualisée des revenus attribuable à un niveau de scolarité plus élevé de 39,1 M\$.

Pour le reste du Canada, l'effet estimé se chiffre à 4 M\$ (actualisé) sur les 12 premières années, et à 68,6 M\$ pour l'augmentation actualisée des revenus de travail sur toute la période étudiée.

Ces résultats illustrent la nature dynamique de la relation entre l'éducation et les revenus : les compromis à court terme en matière de revenus pendant les années d'études sont compensés par des gains importants à long terme sur le marché du travail.

Augmentation des économies dans le système de santé

Pour estimer les économies à long terme réalisées par le système de santé associées à la consommation régulière de petits déjeuners, les coûts de santé liés à l'obésité ont été utilisés. Bien qu'il soit difficile d'isoler les effets causaux directs en raison de la complexité des trajectoires de santé et des facteurs de confusion, un ensemble de recherches bien établies confirme le lien étroit entre les habitudes alimentaires des enfants et les résultats sur la santé tout au long de leur vie, dont l'obésité¹⁷. Plus précisément, le modèle utilise l'obésité définie selon l'indice de masse corporelle (IMC) comme indicateur des maladies chroniques liées à l'adiposité excessive et à l'obésité à l'échelle de la population, comme le recommande la Commission Lancet (2025)¹⁸. L'IMC ne suffit pas pour

¹⁷ Parmi celles-ci, Butalia, S. et coll. (2023) – Health care cost of severe obesity and obesity-related comorbidities: a retrospective cohort study from Alberta, Canada. *Obesity Research & Clinical Practice*, septembre 2023, 17(5):421-427 – a établi les coûts par personne et par an liés aux problèmes de santé associés à l'obésité. De même, Wang, K. et coll. (2023) – The effect of breakfast on childhood obesity: a systematic review and meta-analysis, *Frontiers in Nutrition*, 6 septembre 2023, 10:1222536 – a constaté que le fait de sauter le petit déjeuner est positivement associé au surpoids chez les enfants et les adolescents, à savoir dans environ 37 % des cas.

¹⁸ Source : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/39824205/>

diagnostiquer l'obésité, mais il est utilisé, dans les études épidémiologiques, comme une mesure de substitution du risque pour la santé à l'échelle populationnelle. Bien que les définitions de l'obésité évoluent, les données actuelles sur ses coûts et sa prévalence au Canada et dans le monde sont encore largement basées sur l'IMC.

L'une de ces études a observé que la consommation régulière d'un petit déjeuner pendant l'enfance et l'adolescence peut réduire jusqu'à 71 % le risque d'obésité à l'âge adulte¹⁹. Comme l'obésité est un facteur majeur des maladies chroniques et des dépenses de santé au Canada, cet effet préventif se traduit par de potentielles économies substantielles en matière de coûts de soins de santé. Le modèle s'appuie sur les estimations publiées du coût annuel de l'obésité pour le système de santé canadien, ainsi que sur les données nationales sur la prévalence de l'obésité de Statistique Canada (dont 2019 est l'année la plus récente) pour projeter les économies réalisées en matière de soins de santé au fil du temps (tableau 4).

Tableau 4. Paramètres – économies liées à la diminution de la prévalence de l'obésité

	Canada	Autres	Source
<i>Taux d'obésité</i>			
5 à 11 ans	9,1%	-	2019 - Statistique Canada Tableau 13-10-0373-01
12 à 17 ans	11,2%	-	
18 à 39 ans	19,8%	-	
Coût de l'obésité par année par personne (ajusté \$ 2024)	2 608 \$	-	Butalia, S. et al. (2023)
Sauter le petit-déjeuner est associé à une hausse de l'obésité chez les enfants et les adolescents	-	37%	Wang, K. et al. (2023)
Mauvaises habitudes de petit-déjeuner à 16 ans est associé à une obésité centrale plus importante à 43 ans	-	71%	Wennberg, M. et al. (2013)

L'incidence des petits déjeuners fournis par les écoles sur les dépenses dans le système de santé est évaluée à partir de la diminution prévue des coûts liés à l'obésité. Deux formules distinctes sont appliquées, correspondant à différents groupes d'âge.

Pour les enfants et les adolescents de moins de 17 ans, les économies réalisées en matière de soins de santé sont calculées comme suit :

$$\text{Économie en santé (moins de 17 ans)} = \text{Nombre d'enfants ou d'adolescents recevant des petits déjeuners} \times \text{Taux d'obésité} \times 0,37 \times \text{Coût de l'obésité par personne (\$ 2024)}$$

Dans cette formule, les 37 % représentent l'estimation de la proportion de cas d'obésité évitables grâce à une meilleure alimentation, selon Wang et coll.

Pour les adolescents et les adultes âgés de 17 ans et plus, la formule intègre un facteur ajusté en fonction de l'âge afin de refléter l'influence décroissante des interventions scolaires avec l'âge :

$$\text{Économie en santé (17 ans et plus)} = \text{Nombre de personnes ayant reçu des petits déjeuners} \times \text{Taux d'obésité} \times (43 - \text{âge})/43 \times 0,71 \times \text{Coût de l'obésité par personne (\$ 2024)}$$

¹⁹ Wennberg, M. et coll. (2013), Poor breakfast habits in adolescence predict the metabolic syndrome in adulthood, *Public Health Nutr.*, janvier 2015, 18(1):122-9.

Dans cette formule, le terme « $(43 - \text{âge})/43$ » représente l'effet décroissant des interventions pendant l'enfance au cours du cycle de vie, tandis que les 71 % reflètent la proportion estimée des cas d'obésité qui peuvent être atténués grâce à des améliorations durables de la nutrition.

Ces équations calculent les économies directes en matière de coûts de santé attribuables à la réduction de la prévalence de l'obésité associée aux programmes de petits déjeuners scolaires.

Figure 5. Baisse prévue de la prévalence de l'obésité par année, n^{bre} de cas

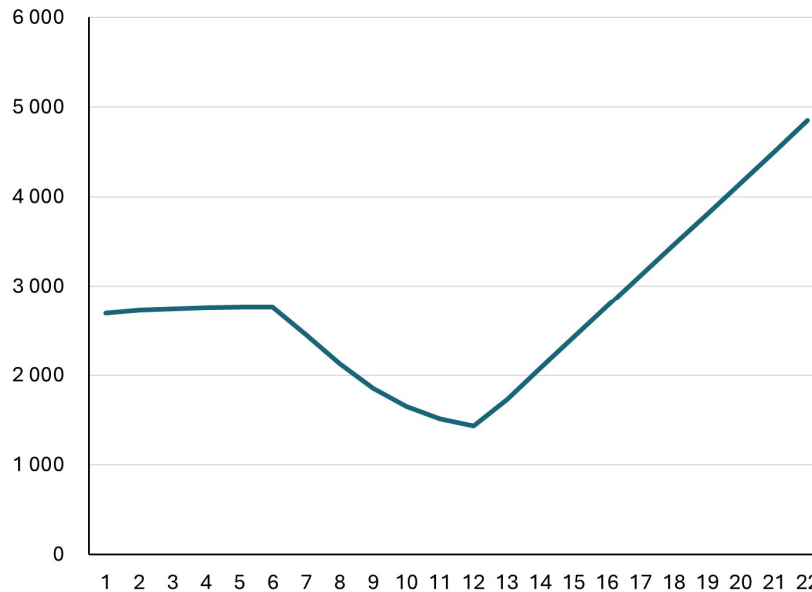
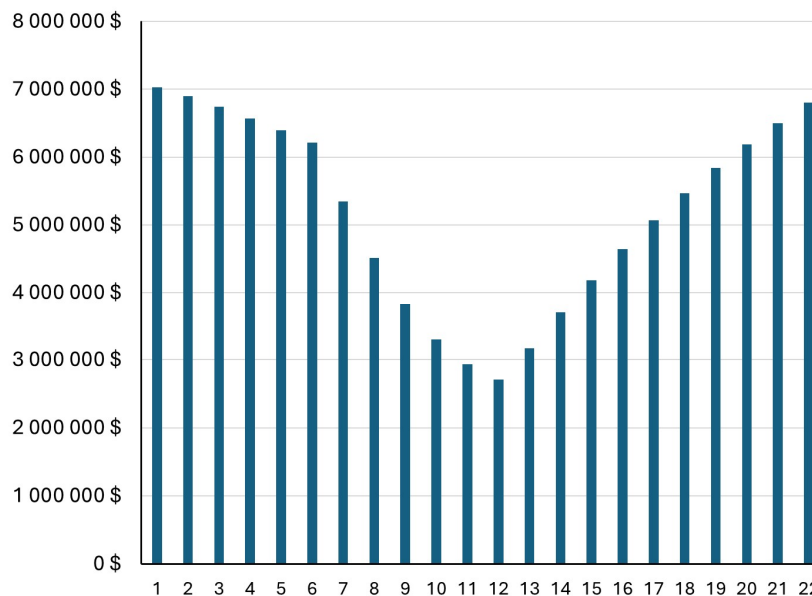


Figure 6. Économies liées à la diminution de l'obésité par année – actualisées



Pour le Québec comme pour le reste du Canada, les économies estimées pour le système de santé associées à la réduction de l'obésité grâce aux petits déjeuners fournis à l'école sont calculées à l'échelle nationale, car les données sur les coûts liés à l'obésité ne sont disponibles que pour l'ensemble du pays. De plus, comme le nombre

d'enfants inclus dans l'Année 1 est le même dans les deux cas, les résultats sont identiques pour les deux cohortes.

Sur la période de 1 à 12 ans, les économies actualisées s'élèvent à 62,5 M\$. En prolongeant la période à 22 ans, les économies actualisées estimées passent à 114 M\$, ce qui reflète les avantages cumulatifs d'une meilleure nutrition pour les résultats sur la santé associés à l'obésité tout au long de la vie.

Ces résultats soulignent les importantes retombées fiscales à long terme des interventions nutritionnelles en milieu scolaire, ainsi que leur capacité de réduire les dépenses de santé à l'échelle nationale.

4.2. Coûts

Le seul coût économique quantifié du modèle concerne l'offre des petits déjeuners dans les écoles. Au Québec, ce coût est relativement facile à établir, puisque le Club l'assume en quasi-totalité; les écoles ne contribuant en moyenne qu'à hauteur d'environ 0,03 \$ par petit déjeuner. Dans les autres provinces, bien que les données financières du Club soient fiables, il s'est avéré impossible d'établir le coût global par petit déjeuner offert par école. Cette situation est attribuable au fait que de nombreux organismes sont impliqués dans l'offre de ces petits déjeuners et qu'il n'existe pas d'agrégation fiable de ces coûts par province.

Pour le Québec, le coût par petit déjeuner de la production et de l'offre des petits déjeuners scolaires, y compris l'ensemble des dépenses liées au personnel et aux opérations, est calculé pour la période couvrant l'année scolaire 2024-2025. Cette estimation exclut le personnel du Club travaillant dans ou pour d'autres provinces. De plus, le coût des petits déjeuners pris en charge directement par les écoles du Québec a été ajouté aux coûts du Club, sur la base d'une enquête menée auprès des écoles participantes. Cette approche permet de garantir que les estimations de coûts tiennent compte à la fois des dépenses du programme financées de manière centralisée et des contributions au niveau des écoles, ce qui donne un portrait complet des coûts totaux du programme.

Le Club a établi trois scénarios de coûts couvrant l'année scolaire 2024-2025, comme le montre le tableau 5.²⁰

Tableau 5. Scénarios de coûts

Scénarios	Exclusion	Note
1	Aucune	Nombre de déjeuners servis basé sur la moyenne mensuelle de la fréquentation du programme par jour
2	Certains partenariats communautaires et centres de services scolaires sont exclus du calcul de la moyenne du nombre de petits-déjeuners servis ainsi que des coûts associés	Pour certains centres de services scolaires, les coûts sont plus élevés et fixés par le gouvernement du Québec, ce qui les rend non représentatifs du modèle d'affaires standard du Club. Les partenariats communautaires entraînent des coûts plus élevés en raison des ressources supplémentaires nécessaires pour la nourriture et la livraison, incluant le personnel et l'administration. Les denrées livrées à titre de complément ne constituent pas un menu complet et, par conséquent, leurs coûts sont plus faibles
3	Certains partenariats communautaires situés dans des régions éloignées ou nordiques sont exclus du calcul de la moyenne du nombre de petits-déjeuners servis ainsi que des coûts associés.	Pour certains centres de services scolaires et certains partenariats communautaires, les mêmes hypothèses que dans le scénario 2 s'appliquent. Les communautés éloignées ou nordiques ont des coûts de livraison exceptionnellement élevés.

²⁰ Les CSS sont des « centres de services scolaires » au Québec.

Le scénario 2 est celui qui reflète le plus fidèlement les activités réelles du Club, car il exclut certains coûts qui ne représentent pas nécessairement ses activités principales. C'est ce scénario qui sera utilisé pour le reste de l'analyse, bien que les autres seront pris en compte plus loin dans ce rapport, dans le cadre de l'analyse de sensibilité. Le coût par petit déjeuner est ainsi établi à 2,03 \$, dont 2 \$ sont assumés par le Club et 0,03 \$ par les écoles.

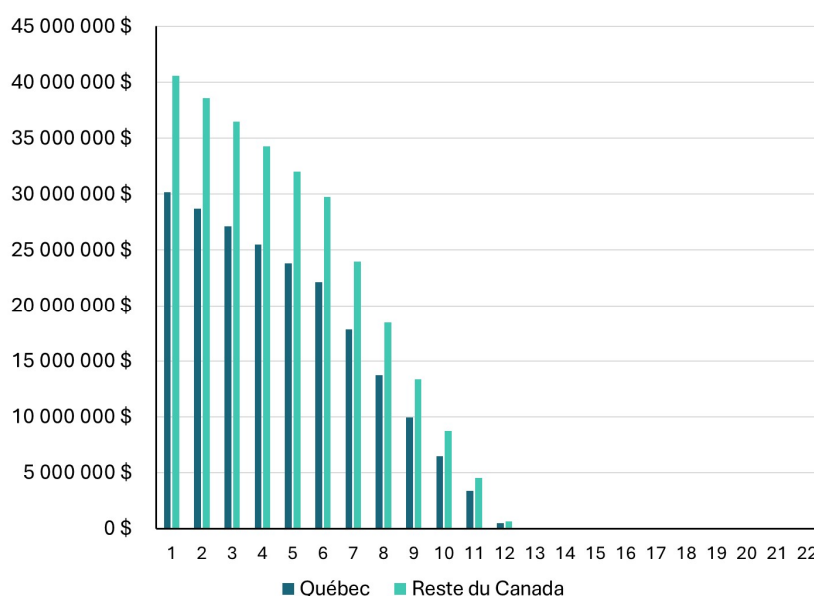
Tableau 6. Paramètres des coûts

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Nombre de petits déjeuners servis par jours	93 720	78 207	75 469
Production et livraison des petits déjeuners (M \$)	16,9	16,2	15,0
Tous les autres employés et autres dépenses (M \$)	16,5	13,6	13,2
Jours d'école (1er juillet au 30 juin)	190	190	190
<i>Coût des petits déjeuners</i>			
Supporté par le Club	1,88 \$	2,00 \$	1,96 \$
Supporté par les écoles	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$
Total	1,91 \$	2,03 \$	1,99 \$

Pour le reste du Canada, le coût par petit déjeuner est basé sur le coût établi par Statistique Canada des aliments du petit déjeuner achetés par les familles dans ces provinces (soit 2,73 \$). Bien qu'imparfait, ce montant reflète les ressources généralement consacrées par les familles canadiennes à ce repas et, par conséquent, reflète adéquatement leur préférence globale pour la consommation de ces aliments par rapport à d'autres, ou par rapport à l'épargne.

À 2,03 \$, le coût par enfant et par jour au Québec est inférieur au coût estimé pour le reste du Canada, ainsi qu'au montant correspondant dépensé par les familles québécoises pour les petits déjeuners (3,06 \$). Il en est ainsi en raison des gains d'efficacité liés à la centralisation des opérations de livraison et à l'achat de produits pour le petit déjeuner en grandes quantités, comme c'est le cas au Québec. Dans le reste du Canada, les mécanismes de production et de livraison des petits déjeuners sont moins simples et varient davantage au sein de chaque province.

Figure 7. Coûts – actualisés



Au Québec, le coût des petits déjeuners pris en charge (essentiellement) par le Club et (dans une très faible proportion) par les écoles s'élevait à 198,5 M\$. Comme le coût prévu par petit déjeuner est plus élevé dans le reste du Canada, le coût total du petit déjeuner est également plus élevé dans ces provinces, atteignant 281,4 M\$. Dans les deux cas, dans le contexte de cette étude, les coûts sont plus élevés la première année, puis diminuent chaque année jusqu'à la cinquième secondaire (12^e année dans le reste du Canada), pour devenir nuls par la suite.

5. Résultats

Les résultats consolidés pour le Québec sont présentés dans le tableau 7. La première période (années 1 à 12) porte sur les années de scolarité d'au moins une partie de la cohorte, tandis que la deuxième (années 1 à 22) regroupe à la fois les années de scolarité et une période minimale de 10 ans durant leur vie active.

Tableau 7. Analyse avantages-coûts consolidée – Québec (M \$)

<i>Avantages nets</i>	Année 1 à 12	Année 1 à 22
1. Augmentation du revenu disponible pour les familles	315,3	315,3
2. Plus haut niveau de scolarité – augmentation du revenu	-1,9	39,1
3. Économies en santé dûes à une baisse de l'obésité	62,4	114,0
Avantages totaux	375,8	468,5
Coûts		
1. Coûts totaux des petits déjeuners, Club et écoles	209,2	209,2
Avantages nets	166,6	259,3
Ratio avantages-coûts	1,80	2,24

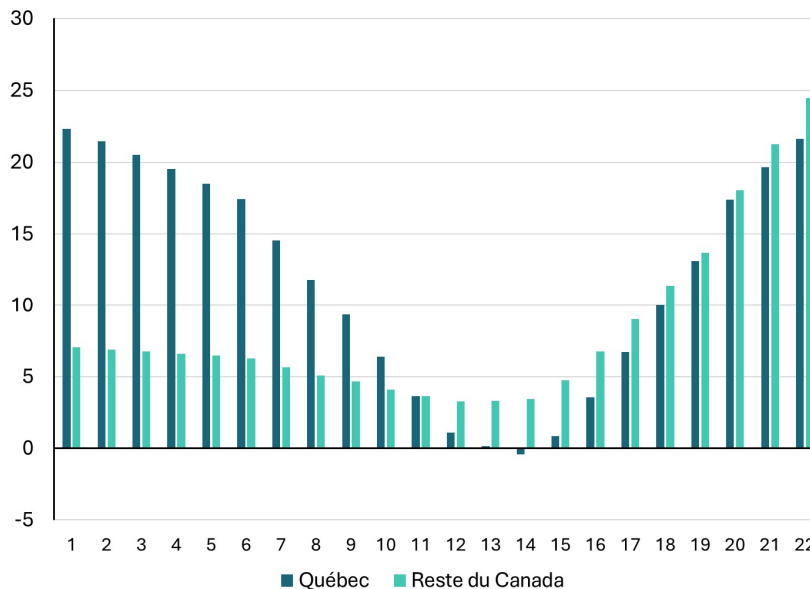
Trois principaux résultats découlent de cette analyse. Premièrement, grâce à l'efficacité des activités du Club au Québec, l'augmentation du revenu disponible est supérieure aux coûts du programme (315 M\$ contre 210 M\$), ce qui engendre des avantages nets immédiats pour les familles. Par conséquent, même si les petits déjeuners scolaires ne génèrent aucun autre avantage, cet effet seul serait suffisant pour justifier leur existence. Deuxièmement, au fil du temps, deux autres retombées clés des petits déjeuners scolaires génèrent des avantages, principalement pour : (a) les anciens élèves qui entrent sur le marché du travail et gagnent davantage grâce à une meilleure réussite scolaire et (b) le système de santé, qui bénéficie d'une réduction des coûts. Il convient de noter que les effets de la diminution de l'obésité sont plus importants et se produisent plus rapidement que les avantages liés à l'accès à l'éducation supérieure, qui prennent plus de temps à se concrétiser. Troisièmement, sur la période de projection de 22 ans, les trois avantages quantifiés des petits déjeuners scolaires au Québec représentent plus de deux fois les coûts du programme (ratio coûts-avantages = 2,24). En d'autres termes, pour chaque dollar dépensé dans ce programme, la société en reçoit plus de deux.

Tableau 8. Analyse avantages-coûts consolidée – reste du Canada (M \$)

Avantages nets	Année 1 à 12	Année 1 à 22
1. Augmentation du revenu disponible pour les familles	281,4	281,4
2. Plus haut niveau de scolarité – augmentation du revenu	4,0	68,6
3. Économies en santé dûes à une baisse de l'obésité	62,4	114,0
Avantages totaux	347,8	464,0
Coûts		
1. Coûts totaux des petits déjeuners, Club et écoles	281,4	281,4
Avantages nets	66,4	182,6
Ratio avantages-coûts	1,24	1,65

Dans le reste du Canada (tableau 8), comme le coût par petit déjeuner a été fixé au montant payé par les familles pour ces aliments, l'augmentation du revenu disponible équivaut simplement aux coûts du programme. Bien que certaines provinces puissent générer des gains d'efficacité opérationnelle et organisationnelle semblables à ceux observés au Québec, il n'a pas été possible de tirer cette conclusion en raison du manque de données disponibles. En outre, selon les données du recensement, les avantages liés à une meilleure réussite scolaire sont plus importants dans le reste du Canada qu'au Québec. Enfin, les économies réalisées en matière de coûts de santé grâce à la baisse du taux d'obésité sont identiques dans les deux régions, car les coûts de référence de l'obésité sont établis à l'échelle nationale. Dans l'ensemble, à la fin de la période de projection de 22 ans, le ratio avantages-coûts est plus faible dans le reste du Canada (1,65) qu'au Québec (2,24), ce qui représente un ratio supérieur de 36 % pour le Québec par rapport au reste du Canada.

Figure 8. Avantages nets par année – actualisés (M \$)



5.1. Test de sensibilité

Afin d'évaluer la robustesse des résultats, une analyse de sensibilité a été réalisée (pour le Québec seulement) en modifiant les paramètres clés un à un, de façon à examiner leur effet sur le ratio avantages-coûts (fourchettes et résultats au tableau 9, et comparaison des résultats à la figure 9). Pour certains paramètres, comme le coût de l'obésité ou la prévalence du saut du petit déjeuner, des ajustements ont été effectués en utilisant les intervalles

de confiance indiqués dans les études correspondantes. Pour d'autres paramètres, si aucun intervalle de confiance n'était disponible, des variations ont été appliquées sur la base de fourchettes arbitraires raisonnables. Cette approche permet d'évaluer la sensibilité des résultats du modèle aux changements dans les hypothèses sous-jacentes, et de déterminer les paramètres qui exercent la plus grande influence sur les résultats globaux.

Tableau9. Analyse de sensibilité – Québec

Scénarios	Paramètres	Valeur de base	Valeur modifié	Ratio avantages-coûts	
				Année 1 à 12	Année 1 à 22
Scénario de base				1,80	2,24
1	Coût du petit déjeuner and nombre d'enfants recevant des petits déjeuners ^a - Scénario 1				
	Nombre d'enfants Coût du petit déjeuner	78 207 2,03 \$	93 270 1,91 \$	1,91	2,38
2	Coût du petit déjeuner and nombre d'enfants recevant des petits déjeuners ^a - Scénario 3				
	Nombre d'enfants Coût du petit déjeuner	78 207 2,03 \$	75 469 1,99 \$	1,83	2,28
3	Coût du petit déjeuner par personne par jour (familles) ^b	3,06 \$	2,68 \$	1,61	2,05
4 et 5	Augmentation du nombre d'années de scolarité après 9 ans d'exposition aux programmes de petits déjeuners ^c	0,28	0,23	1,80	2,21
			0,33	1,79	2,27
6 et 7	Coût de l'obésité par année par personne (\$ 2024) ^d	2 608 \$	2 565 \$	1,79	2,23
			26 149 \$	4,49	7,16
8 et 9	Sauter le petit déjeuner est associé à une hausse de l'obésité chez les enfants et les adolescents ^c	37%	23%	1,70	2,14
			54%	1,91	2,36
10 et 11	De mauvaises habitudes de petit déjeuner à 16 ans est associé à une obésité centrale plus importante à 43 ans ^c	71%	0%	1,76	1,95
			192%	1,87	2,73
12 et 13	Taux d'actualisation ^d	3%	5%	1,79	2,12
			7%	1,79	2,04

^a Selon les scénarios de coûts indiqués par le Club.

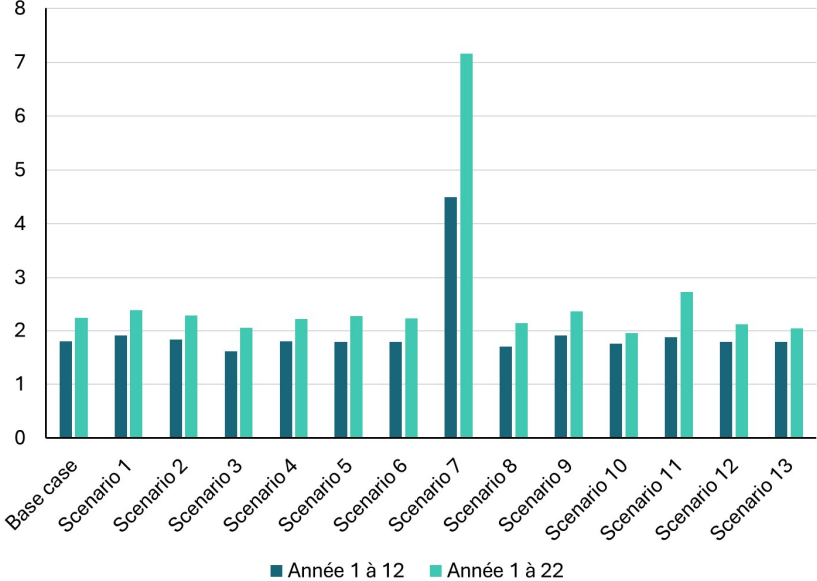
^b Coût le plus bas par province, soit l'Ontario.

^c Hypothèse, aucun intervalle de confiance indiqué.

^d Intervalle de confiance indiqué dans les recherches publiées.

Dans presque tous les cas, le ratio avantages-coûts est supérieur à 1,7 après 12 ans, et dépasse 2 après 22 ans. La cohérence des résultats obtenus selon de nombreuses variations des valeurs clés qui sous-tendent l'AAC renforce la conclusion que les petits déjeuners scolaires constituent un investissement social judicieux pour les enfants, leurs familles et le reste de la société.

Figure 9. Ratio avantages-coûts – analyse de sensibilité



6. Conclusion

L'objectif de cette étude consistait à mesurer la contribution économique nette des programmes de petits déjeuners scolaires du Club au Québec et dans d'autres provinces canadiennes.

Pour ce faire, une AAC a été réalisée afin de déterminer si les avantages économiques totaux des petits déjeuners servis dans les écoles soutenues par le Club suffisent pour justifier les ressources mobilisées à cette fin. Ce modèle économique a été élaboré à partir des données de Statistique Canada et des activités du Club, ainsi que des résultats de recherches empiriques évaluées par des pairs sur l'effet de la consommation du petit déjeuner et la relation multidirectionnelle entre la nutrition, la réussite scolaire, le niveau de scolarité, la santé et le revenu à long terme.

L'analyse a projeté les résultats économiques et de santé sur une période de 22 ans, pour une cohorte fixe d'élèves (N = 78 207) de tous les niveaux – de la maternelle à la cinquième secondaire (12^e année dans le reste du Canada) – bénéficiant de petits déjeuners scolaires (année 1 : année scolaire 2024-2025) au Québec et dans le reste du Canada, par rapport à la même cohorte qui n'en recevrait pas. Ce faisant, l'analyse a tenu compte du fait que les enfants plus jeunes bénéficiaient des petits déjeuners scolaires pendant plusieurs années, tandis que les plus âgés en recevaient pendant moins longtemps. L'analyse a également projeté l'incidence de la consommation de petits déjeuners sur les revenus à long terme et les résultats en matière de santé, à partir des membres de la cohorte ayant quitté le système scolaire.

Du côté des coûts, cependant, les petits déjeuners n'en génèrent que pendant les années de scolarité. Par conséquent, il en résulte une dynamique économique selon laquelle un investissement effectué au cours des premières années génère des rendements pendant de nombreuses années. Cela dit, ceux qui assument les coûts initiaux (c'est-à-dire le Club et ses partenaires financiers) ne récoltent pas la plupart des retombées sociales économiques et sur la santé qui en découlent.

Au Québec, sur une période de projection de 22 ans, les avantages quantifiés des petits déjeuners scolaires ont été plus de deux fois supérieurs aux coûts du programme (ratio coûts-avantages = 2,24). Ce résultat global est attribuable à trois facteurs. Premièrement, l'efficacité des activités du Club au Québec se traduit par une augmentation du revenu disponible des familles (315 M\$) supérieure aux coûts du programme (209 M\$). Deuxièmement, lorsque les anciens élèves entrent sur le marché du travail, ils gagnent davantage grâce à une meilleure réussite scolaire (valeur actualisée : 39 M\$). Troisièmement, les petits déjeuners scolaires contribuent à réduire le taux d'obésité, ce qui se traduit par des économies importantes pour le système de santé (114 M\$). Dans le reste du Canada, on observe des avantages nets similaires, bien que légèrement inférieurs (ratio coûts-avantages: 1,65).

Une analyse de sensibilité a aussi été réalisée pour évaluer la robustesse des résultats. En utilisant 13 variantes distinctes des valeurs clés de l'AAC, dans presque tous les cas, le ratio avantages-coûts est supérieur à 1,7 après 12 ans, et dépasse 2 après 22 ans. La cohérence des résultats selon de nombreuses variations renforce les conclusions précédentes, à savoir que les petits déjeuners scolaires constituent un investissement social judicieux pour les enfants, leurs familles et le reste de la société.

Bien que plusieurs enquêtes et recherches aient été menées sur les petits déjeuners scolaires au Canada, cette étude est la première à résumer leur contribution économique dans une analyse globale. Pour ce faire, cette AAC a combiné des données statistiques officielles avec les conclusions de publications et de données sur les activités particulières du Club, afin d'obtenir une estimation quantitative des avantages sociaux nets. Les gouvernements devraient être rassurés par ces résultats, qui valident la pertinence et les retombées de leurs investissements dans les programmes de nutrition scolaire à travers le Canada. De plus, ils soulignent l'efficacité remarquable du Club

au Québec, qui offre des petits déjeuners grâce à des opérations centralisées à très faible coût, maximisant ainsi l'impact budgétaire sur les familles. Cette dernière observation semble particulièrement importante compte tenu des difficultés à évaluer avec précision le coût total des petits déjeuners dans le reste du Canada.

Même si cette analyse a été réalisée à partir des meilleures données et méthodes disponibles, elle présente certaines limites qui peuvent avoir une incidence sur la justesse de ses conclusions. Tout d'abord, certains avantages et coûts secondaires – comme l'impact sur la santé mentale, la dynamique familiale, le contexte socio-économique, l'engagement communautaire et la socialisation précoce, ainsi que le coût des externalités associées aux activités de transport (c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre, d'autres formes de pollution, l'impact sur les routes, etc.) – ont été exclus en raison du manque de données quantifiables. En outre, la corrélation entre la consommation d'un petit déjeuner et les résultats à long terme nécessite des hypothèses et introduit des variables de confusion potentielles, ce qui limite la certitude causale. Enfin, comme pour toute AAC, même avec des paramètres qui sont exacts aujourd'hui, la précision des projections à long terme diminue avec le temps, car les modèles deviennent de plus en plus spéculatifs. Par exemple, tout changement futur important dans les politiques, le financement public ou le fonctionnement des organisations peut influencer les coûts, les avantages, ou les deux.

Néanmoins, en tenant compte de ces limites, tous les paramètres, les données, les hypothèses et les méthodes de calcul de l'étude proviennent de sources actuelles et fiables. Ainsi, à notre connaissance, les résultats ne sont pas affectés par des biais significatifs, qu'ils soient positifs ou négatifs, et peuvent donc être considérés comme une estimation raisonnable et fondée de la contribution économique des petits déjeuners scolaires fournis par le Club au Québec et dans le reste du Canada.

AppEco est un cabinet de consultation spécialisé dans l'analyse économique et stratégique. Nous appliquons des principes économiques rigoureux et des méthodologies stratégiques dans divers contextes d'affaires, ce qui nous permet d'apporter une perspective large et éclairée dans le cadre de chaque mandat. Reconnus pour l'excellence de notre travail, nous priorisons une communication claire, des relations solides avec nos clients, le respect des normes professionnelles, la responsabilité environnementale, la collaboration avec des experts et une tarification équitable et transparente.

Pierre Emmanuel Paradis

Associé fondateur et économiste
(peparadis@appeco.ca)
C : 514 742-6348

Julien Mc Donald-Guimond

Vice-président et économiste
(jmcdonaldguimond@appeco.ca)
C : 514 618-0061

Guillaume Faucher

Directeur et économiste
(gfaucher@appeco.ca)
C : 514 714-0626

Oumaima Zaki

Analyste politique
(ozaki@appeco.ca)
C : 438 404-9303

Ludovic Pelletier

Économiste
(lpelletier@appeco.ca)
C : 418-369-8116

Richard Fahey

Associé et avocat
(rfahey@appeco.ca)
C : 514 910-7030

Marie-Hélène Lafeuille

Vice-présidente et économiste
(mlafeuille@appeco.ca)
C : 514 232-9557

Jean-Charles Denis

Économiste principal
(jcdenis@appeco.ca)
C : 438 495-9787

Maude Martin

Analyste politique principale
(mmartin@appeco.ca)
C : 514 293-6892

El Hadji Nimaga

Économiste
(ehnimaga@appeco.ca)
C : 418 271-3841